



ASSOCIATION DE
L'EXPLORATION MINIÈRE
DU QUÉBEC

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012-2013

REJOIGNEZ-NOUS



AEMQ.ORG



RAPPORT DU PRÉSIDENT



Au cours de la dernière année, notre Association a géré de nombreux dossiers d'importance pour le développement futur, autant de notre secteur que de l'Association elle-même. Nous avons été particulièrement mobilisés par la proposition de modification du système de redevances minières, par le nouveau projet de loi sur les mines ainsi que par la mise en œuvre de la réforme de notre gouvernance.

D'ailleurs, concernant la gouvernance de notre Association, nous avons poursuivi nos travaux en vue de réformer nos façons de

faire, une initiative dont je suis particulièrement fier. Cette réforme représente la mise en œuvre d'un des objectifs prioritaires issus de notre planification stratégique de 2011. Cette réflexion se poursuit pour le fonctionnement du conseil d'administration, de la permanence et pour l'ensemble des activités de l'organisation. À la conclusion de ces réflexions, notre Association sera plus efficace et davantage centrée sur les résultats à atteindre dans nos positionnements externes et nos méthodes internes de travail. Cette démarche doit se conclure au cours de la prochaine année et les résultats de nos travaux vous sauront soumis à notre assemblée générale de 2014.

Quant au débat public sur les propositions de modifications de notre régime de redevances minières, rappelons que celui-ci fut long et ardu, mais qu'il aura validé le caractère complexe de notre secteur industriel et permis aux non-initiés de mieux comprendre les défis permanents que représente notre système fiscal. Le ministère des Finances a reconnu cette situation en partie et a proposé des modifications, bien que celles-ci complexes et défavorables aux petites exploitations, soient plus près de notre réalité.

Nous sommes à une troisième tentative de modification de la loi sur les mines depuis 2010. Le gouvernement a déposé, en mai dernier, un projet de refonte complète de la loi qui encadre nos pratiques et qui comporte 308 articles. Nous avons remarqué qu'à certains égards, PI43 présente quelques progrès par rapport aux précédents projets sur des éléments clés du développement de notre secteur, soit la reconnaissance explicite de nos titres miniers et l'implication des élus locaux. À cet égard, nous avons eu des discussions avec les représentants des associations municipales et sommes parvenus à une entente sur un encadrement simple et efficace de nos activités dans des zones municipales dites sensibles. Cependant, le projet de loi s'éloigne des intentions exprimées dans l'entente avec le milieu municipal, ce qui aura comme conséquence d'intensifier l'incertitude entourant nos projets d'exploration.

Le 17 septembre dernier, nous avons déposé un mémoire détaillé auprès de la Commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN), où nous avons soulevé nos objections et nos arguments relativement aux règles portant sur la gestion des claims, l'imposition de nouvelles charges administratives lourdes, tatillonnes, dont les fondements et les justificatifs demeurent nébuleux, et à la présence d'un grand nombre de pouvoirs arbitraires non balisés qui vont contribuer à entretenir un degré élevé d'incertitude et d'imprévisibilité sur un secteur déjà aux prises avec d'importantes perturbations cycliques. Ce projet de loi recèle un trop grand nombre de dispositions qui contribuent à alourdir les processus et les coûts pour nos PME. Il introduit beaucoup de notions arbitraires dans l'obtention et le maintien des droits, ce qui demeure très décevant. Ce projet de loi pourrait aussi conduire à un changement fondamental non souhaitable des règles du jeu de notre économie ouverte et affecter la compétitivité du Québec.

L'Association a déposé plus de 90 demandes de modification concernant plus d'une cinquantaine d'articles pour s'assurer que la future loi mette en place les conditions essentielles au développement de projets viables. Vous pouvez consulter notre mémoire au <http://bit.ly/19CXJhe>. L'ensemble des représentants des milieux économiques et de l'industrie ont également souligné la présence d'une quantité démesurée de pouvoirs discrétionnaires et arbitraires entre les mains du ministre en poste. Le débat devrait se poursuivre au cours des prochains mois. Nous ignorons cependant quand ce projet de loi pourrait être adopté puisque cette adoption dépend maintenant du calendrier électoral québécois qui demeure encore inconnu.

En terminant, j'aimerais grandement remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration pour leur appui et leur confiance exprimée tout au cours de cette année mouvementée. Je tiens aussi à souligner le travail efficace de notre directrice générale Valérie Fillion et toute son équipe. Notre permanence a encore une fois permis à l'Association de s'imposer dans les débats.

Philippe Cloutier

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Plusieurs événements nous ont occupés pendant la dernière année à l'Association. Le déclenchement des élections provinciales de septembre 2012 a mis fin aux discussions entourant le projet de loi 14 visant à modifier la loi sur les mines (LSM). De nombreux éléments néfastes pour les travaux de nos prospecteurs et des PME d'exploration s'y retrouvaient. C'est avec détermination et acharnement que nous avons, jusqu'à la dissolution de l'Assemblée nationale, apporté auprès des parlementaires des différents partis politiques nos objections et nos recommandations

sur ce projet de loi mal ficelé et mal fondé. En mai dernier, la ministre des Ressources naturelles a déposé un nouveau projet de loi (PI43), présentant une refonte complète de la LSM, constituée de 308 articles. Ce projet sera débattu dans les prochains mois sur un fond de rumeurs d'élection.

Notre plan stratégique 2011-2014 vise à mettre en œuvre des activités favorisant le développement de la filière minière québécoise ainsi qu'une meilleure représentation des intérêts de nos membres auprès de nos alliés, du monde municipal, du gouvernement et du grand public. Ces efforts, nous allons les poursuivre dans le cadre des discussions sur le nouveau projet de loi.

Concernant l'autre dossier majeur de l'année, soit celui de notre congrès annuel, notre plan stratégique pose l'objectif du développement continu d'activités appuyant le développement de liens et d'alliances d'affaires entre nos membres. Notre congrès annuel et Explo-Abitibi demeurent d'excellentes illustrations de la mise en œuvre de cet objectif.

La décision du conseil d'administration, de reprendre la gestion l'organisation de l'événement phare de notre Association, soit le congrès annuel, s'inscrit parfaitement dans nos orientations stratégiques. L'Association a ainsi mis en place une structure de fonctionnement pour assurer le succès du congrès de 2012 et surtout pour créer un rassemblement qui répond aux besoins de nos membres. Afin d'assurer la coordination de la réalisation du congrès de 2012, l'Association a notamment retenu les services d'une firme d'organisation d'événement et de communication.

L'Association a ainsi créé un lieu de rencontre d'affaires efficace et convivial tout en rencontrant les attentes élevées de ses membres et des participants. Notre Association a ainsi réussi à relever le défi organisationnel et à s'illustrer auprès de toute la filière, démontrant ainsi son leadership. Je suis particulièrement fière du succès atteint avec le congrès de 2012. Un tel succès n'a pu se faire sans le soutien indéfectible de nos commanditaires, des membres du conseil d'administration, d'un grand nombre de bénévoles et de vous

tous. Un grand merci pour cet appui indispensable.

Forts de cette réussite, nous tenons cette année le rendez-vous annuel de notre industrie au Centre des congrès de Québec. Le Ministère des Ressources naturelles a aussi choisi de tenir son événement sous le même toit et au même moment, pour afin d'assurer une synergie de proximité.

L'expérience de 2012 nous a permis de développer et de mettre en place une expertise interne durable, tant sur le plan de notre capacité d'offrir un contenu distinctif, centré sur les besoins de développement de nos membres, qu'au niveau des communications et de l'organisation logistique. Afin d'élargir cette expertise, l'Association s'est dotée des services de madame Marie-France Beaudry qui assume la responsabilité des communications et des relations publiques au sein de la permanence de l'Association.

Un autre objectif stratégique de notre plan 2011-2014 est d'assurer le développement de nouveaux services aux membres. Avec maintenant cinq employés permanents, nous sommes confiants d'être enfin en mesure d'effectuer un travail de représentation encore plus efficace, d'organiser des événements de qualité supérieure, et surtout, de pouvoir développer des services additionnels pour nos membres.

Cette année marquera la fin de notre ambitieux plan stratégique et nous devrons, avec votre appui, définir prochainement de nouveaux objectifs pour l'horizon 2015-2018.

Enfin, je tiens à souligner que nous aurons réussi, malgré les nombreux défis que nous avons eu à surmonter et le grand nombre d'obstacles et d'embûches rencontrés, à modifier le visage de l'AEMQ en peu de temps et positionner l'Association comme un leader incontournable, rassemblant toute l'expérience et l'expertise en matière de développement responsable de la ressource minérale au Québec.

En terminant, je souhaite de nouveau remercier les administrateurs de l'Association pour leur support et leur appui apporté à notre équipe de la permanence au cours de cette année de transition. Un grand merci à mon équipe, vous qui avez été en mesure de contribuer à relever ces défis que nous avons rencontrés ensemble au cours de cette année.

Valérie Fillion

RAPPORT DU RESPONSABLE DU COMITÉ VÉRIFICATION ET GOUVERNANCE



Il me fait plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2012-2013 du Comité sur la gouvernance et la vérification. J'aimerais remercier pour leur contribution les membres du Comité, messieurs Marco Gagnon, Gino Roger, Jean-Marc Lulin et notre directrice générale Valérie Filion qui ont grandement contribué à l'avancement de nos travaux.

Réforme de notre gouvernance
Conformément à notre plan stratégique 2011-2014, le conseil d'administration de l'Association a entrepris d'acquiescer des gains d'efficacité dans son fonctionnement et

de se donner les moyens d'assumer un plus grand leadership au sein de la filière minière québécoise. Nous avons poursuivi au cours des derniers mois, nos travaux sur le développement de politiques de gouvernance, sur de meilleures pratiques administratives, sur une définition des rôles et de la délégation des pouvoirs au sein de l'organisation, sur le fonctionnement du conseil et de ses comités, sur la structure de l'Association et sur notre mode électoral lors de l'assemblée générale annuelle. Ce chantier sur la réforme doit se conclure au cours de la prochaine année, l'objectif étant de soumettre les nouveaux règlements généraux aux membres à l'occasion de l'Assemblée générale de 2014. Un nouveau plan stratégique 2015-2018 viendra appuyer la mise en œuvre de cette réforme.

Rapport de vérification

Le comité a examiné les principaux risques financiers auxquels l'Association s'expose et les mesures prises pour surveiller et contrôler cette exposition. Notre vérification nous a permis de conclure que nos procédures sont adéquates et efficaces.

Lors de l'étude des états financiers se terminant le 31 mars 2013, nous avons remarqué que la présentation des données financières relativement à notre congrès annuel exigeait des précisions complémentaires. Considérant qu'il s'agissait d'un retour pour l'Association d'assumer pleinement l'organisation de son propre congrès, nous avons dû engager des dépenses exclusivement pour la mise en place de sa structure organisationnelle.

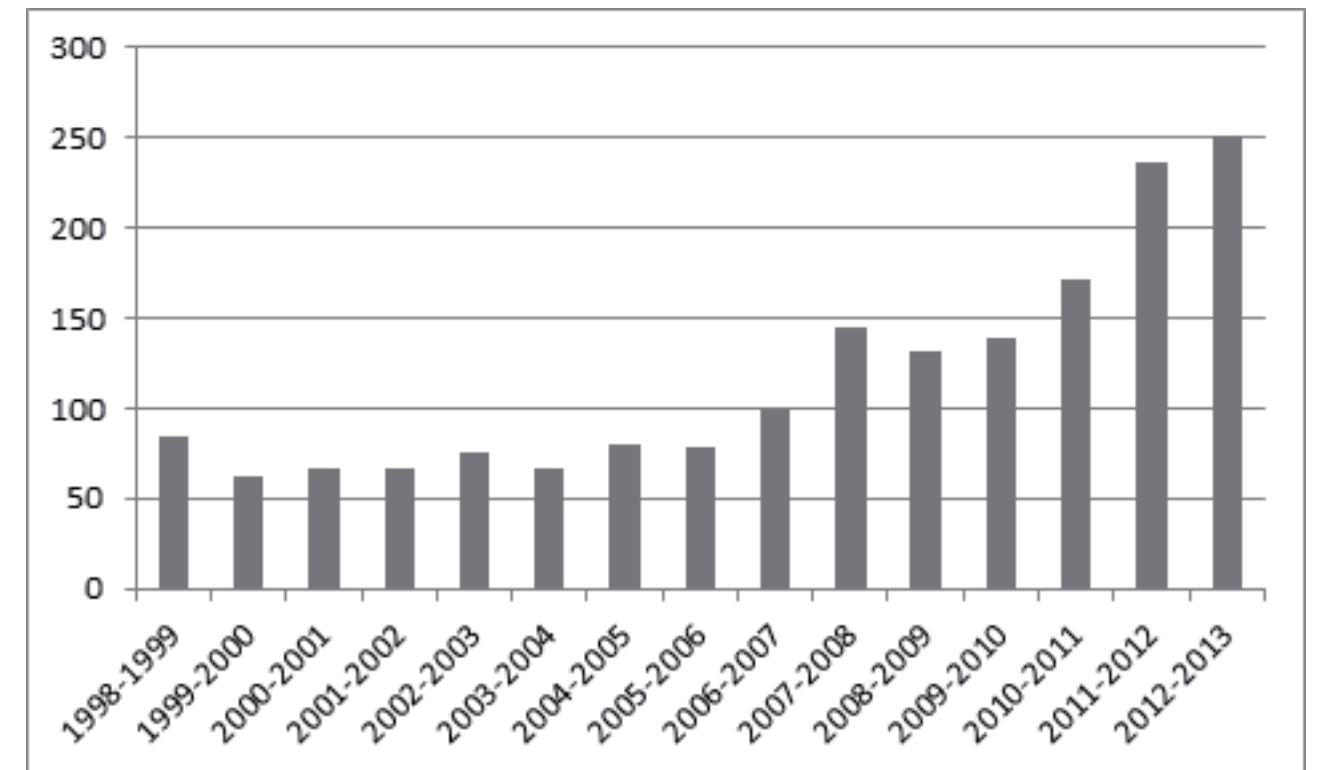
Ainsi nous avons fait le choix de ne pas amortir certaines dépenses, par exemple le module d'inscription, la mise en place du site Web (incluant sa version anglaise), la conception de l'image, les honoraires des consultants en communication, des frais de poste et messagerie et certains frais de déplacement non-récurrents. Nous avons également choisi d'investir un montant plus important en 2012 pour publiciser notre événement. C'est pourquoi au bilan, l'excédent net relié à l'organisation du Congrès 2012 était moindre, mais qu'il sera

potentiellement bonifié pour les années à venir.

Signe des temps difficiles pour le secteur de l'exploration, l'Association a dû absorber une perte pour ses opérations en cette année financière. Notre réserve financière demeure suffisante pour absorber ces contretemps budgétaires. Malgré le contexte économique difficile, l'Association poursuit, pour l'année à venir, l'objectif de compléter l'année financière en cours avec un budget équilibré. Le conseil d'administration continue de surveiller de près l'évolution de la situation budgétaire de l'Association. À moyen terme, le conseil d'administration vise à accroître notre réserve et à mettre en place de nouvelles sources de financement.

Frank Mariage

VARIATION DES MEMBRES CORPORATIFS



VARIATION DES MEMBRES INDIVIDUELS

